



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines

Province de Québec
MRC Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la municipalité de Saint-Simon-les-Mines, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 13 septembre 2022, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

3431, rang de Léry (lot 3 629 298)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

Construire d'une salle de préparation alimentaire avec une marge avant de 11,61 mètres. L'article 7.5 du règlement de zonage 165-2006 spécifie que la marge avant doit être de 15 mètres.

Toutes personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut se présenter à la séance du conseil.

Donné à Saint-Simon-les-Mines ce 1^{er} jour du mois de septembre 2022.

Véronique Fortin, D.M.A.

Directrice générale et greffière-trésorière